



Le Permis à points

2024 - 2025

Mairie d'Izeaux

Le Principe

Afin de responsabiliser l'enfant sur son attitude durant le temps de la pause méridienne, un système de permis de bonne conduite est mis en place pour chacun.

Le permis de bonne conduite se veut éducatif, c'est un contrat passé entre les élèves et le personnel périscolaire afin de sensibiliser l'enfant au respect des règles de vie.

Un permis individuel sera établi et stocké à la cantine.

A l'occasion de chaque décision de retrait de points, le responsable explique à l'enfant en quoi son comportement n'était pas acceptable.

La règle

A la rentrée, j'ai 12 points. Tout au long de l'année, je peux en perdre ou en gagner.

Si je ne perds pas de points durant l'année, tout le monde saura que l'on peut compter sur moi.

Ce que je risque

- A chaque point perdu, un e-mail sera adressé à mes parents.
- A la moitié de mes points perdus, mes parents et moi serons convoqués en Mairie.
- Lorsqu'il n'y a plus de points, je serai exclu pour quatre repas dans les 15 jours.
- A l'issue de la sanction, je récupérerai 3 points sur mon permis.

Retrait de points

Manque de respect au personnel de cantine Bagarre ou acte violent envers les autres enfants	- 4 points
Désobéissance Jeux avec la nourriture Irrespect du matériel et des locaux Se comporter mal à table	- 2 points
Crier	- 1 points

Récupération de points

Une semaine sans réprimande	+ 3 points
Excuses spontanées	+ 2 points